



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 63231

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne auprès de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité les difficultés rencontrées dans l'établissement de leur dossier de retraite par des anciens étudiants n'ayant pas eu d'activité professionnelle avant leur incorporation au titre du service national. De ce fait, le service national dont la durée a pu atteindre dix-huit mois n'est pas prise en compte, ce qui est regrettable, s'agissant de jeunes qui ont eu, avant leur incorporation, une activité digne d'intérêt. Il lui demande si elle envisage comme la proposition a été faite, à de nombreuses reprises, par des parlementaires, de mettre fin à cette inégalité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63231

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3779